

DEPARTEMENT DU RHONE

Arrondissement de Villefranche

MAIRIE

DE

LES ARDILLATS

623 route des Ardillats

69430 Les Ardillats

téléphone 04.74.04.83.81

mairie@lesardillats.fr

Conseil Municipal de LES ARDILLATS

Procès-verbal de la séance du 28 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mai à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LES ARDILLATS, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MOREY, maire.

En exercice	14
Présents	13
Absents	1
Pouvoirs	0
Votants	13

Etaient présents : Mr MOREY Jean-Michel, maire / Mr CIMETIÈRE Jean-Paul / Mr SIVIGNON Fleury / Mme PATAY Fabienne / Mme DURAND Carole / Mr BARRAUD Anthony / Mr FOREST Patrick / Mme CHEVALIER Patricia / Mr TAGUET Serge / Mr JANDARD Jérôme / Mme SANLAVILLE Angélique / Mr JACQUET Romain / Mr MACHEREZ Hervé

Absents excusés : Mr DUCROUX Jérôme

Secrétaire de séance : Mme DURAND Carole

Monsieur le maire donne lecture de l'**ordre du jour**:

- Approbation du procès-verbal du 19 février 2024 et du 09 avril 2024
- Modification de la délibération des tarifs de la salle des fêtes (ajout de location à des sociétés commerciales)
- Urbanisme : PLUiH (Changements de destination, STECAL et emplacements réservés)
- Plan Communal de Sauvegarde et DICRIM
- Résidence « séniors » : Hameau des Montgolfier
- Voirie : point sur les travaux 2024
- CCSB : Retour des travaux des commissions
- Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal du 19 février 2024 et du 09 avril 2024

Une remarque est faite sur l'approbation du PV du 19 février lors de la séance du 09 avril. A la demande de Monsieur le Maire l'approbation de ces deux procès-verbaux, envoyés tardivement, justifiaient d'être repoussée à une séance ultérieure, pour parfaire une prise de connaissance des élus. Un mauvais copier/coller sera corrigé. Les deux procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

2. Projets Modification de la délibération N° 20230712 002 des tarifs 2024 de la salle des fêtes :

Monsieur le Maire explique à l'assemblée avoir été contacté par une société privée pour organiser une réunion publique. Les grilles tarifaires ne prennent pas en compte ces locations et le Conseil Municipal est invité à définir ces nouveaux tarifs. Après en avoir délibéré, les prix de 300 euros la demi-journée pour la grande salle et 180 euros la demi-journée sont validés.

3. Urbanisme : PLUiH

Monsieur le Maire refait un point sur la réunion du 20 février avec le bureau d'étude sur ce à quoi doit s'attendre notre commune sur son urbanisme futur. Il explique que l'urbanisation future prend en

compte les surfaces utilisées depuis 2011, soit 5 ha, que le potentiel urbanisable jusqu'en 2031 serait de 2.5 ha et pour la période 2031/ 2041 la surface serait de 1,25 ha. Ce constat drastique des règles futures d'urbanisation pénalise nettement des ténements repérés en 2006 lors de l'élaboration de la carte communale. L'Etat impose également qu'à l'intérieur de l'enveloppe urbaine soient inscrites des divisions parcellaires. Sept avaient été identifiées, deux sont retenues, les parcelles AN 142 et AM 155. Il est bien signalé que la division est possible, pas obligatoire.

L'avancée va désormais reposer sur la détermination des secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) et les changements de destination. Notre commune ne serait pas concernée par les emplacements réservés. Il est proposé au Conseil Municipal de se réunir spécifiquement sur ces sujets.

4. Plan communal de sauvegarde et DICRIM :

Jean-Michel MOREY présente le document d'information communal sur les risques majeurs spécifiques à notre commune. Ce document sera à distribuer à la population, un devis pour une impression sous forme de livret sera demandé. Puis, il présente le PCS à l'auditoire, ce document ne sera opérationnel qu'après validation des services de l'ETAT. A l'issue, un arrêté de police du Maire rendra applicable le document.

5. Résidence « Séniors » Hameau des Montgolfier :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de hameau sur les anciens sites de la Papeterie du Val d'Ardières. Ce secteur se verra doté de 3 ou 4 bâtiments côté Les Ardillats pour accueillir une population sénior et quelques appartements destinés à de jeunes couples. Côté Saint Didier sur Beaujeu il est prévu un accueil d'enfants autistes (6) un lieu destiné à la fabrication de repas, salle à manger commune, un café associatif, une halle pouvant recevoir des manifestations, des rencontres, un marché de produit frais, le tout autour d'une place de village, lieu de convivialité. Les projets avancent, les associations porteuses du projet devraient prochainement se regrouper sous la forme d'une SCIC (Société Coopérative d'Intérêts Collectifs). Une réunion publique se tiendra aux Ardillats le 17 juin 2024 à 18h30.

Aujourd'hui, il est demandé au Conseil Municipal de laisser les terrains disponibles afin de permettre l'avancement du projet. Le Conseil Municipal prend acte et s'engage à laisser libre les surfaces à urbaniser.

6. Voirie 2024 :

Fleury SIVIGNON fait le point des travaux réalisés par l'entreprise Eiffage, à savoir, l'impasse des chevreuils et le chemin du Suchet. Les reprofilages sont terminés, restent les enduits de finition.

Il fait part également que les pluies de ces dernières semaines favorisent l'encombrement de nos fossés. Il est intervenu pour curer le fossé sur l'impasse de l'école. Il fait un compte rendu de l'avancée de l'épuration sur la commune.

7. CCSB :

Jean-Michel MOREY fait un compte rendu sur le projet piscine et la commission d'appel d'offres pour sélectionner 4 bureaux d'architectes, dont la mission première sera un appel à concours. Il précise que 31 dossiers ont été reçus et analysés.

Il fait part également à l'assemblée qu'un bureau d'étude a été retenu pour le rendu du futur Schéma Directeur intercommunal Eau et Assainissement et rappelle la prise de compétence de l'EPCI au premier janvier 2026.

Un point est fait sur la réouverture du Col de Crie et les travaux réalisés.

8. Questions diverses :

Carole DURAND fait un point sur le suivi des balisages des sentiers pédestres de la commune réalisé le 8 mai et remercie les participants.

Elle informe l'assemblée sur une rencontre à venir le 30 mai à 17h30 en mairie avec M. MARTIN Éric, reprographe styliste pour la création de cartes postales et d'affiches de la commune.

Jean-Michel MOREY informe d'une rencontre avec Mme Anne MOUNIER-LOMPRES à la recherche d'un local associatif pour leur association « café réparation ».

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 23 h 00.

Le secrétaire de séance

Mme DURAND Carole

Le Maire

Jean-Michel MOREY

